

# Séance du Conseil Municipal en date du 13 décembre 2024

## Nombre de conseillers

- En exercice	14
- Présents	
- Votants	11
- Absent(s) excusé(s)	4
- Absent(s)	1
- Exclus	
- Pouvoir	2
DATE CONVOCATION	06/12/2024

De la commune de : **ESTIVAREILLES**  
Séance du : **13 décembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 décembre à 17h00 le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de M BARTHELEMY Pierre, Maire.

	P	A	A		P	A	A		P	A	A
BARD Solange	X			CARRIER Charlotte		X		FRERY Eglantine	X		
BARTHELEMY Pierre	X			CLAVERO Daniel	X			GHILAS Sofiane	X		
BEYSSAC Jean-Marc	X			COURTINEL Kévin		X		KURNIK Henriette	X		
BLANC Claudius		X		DUBILLOT Mattéo	X			MEREO Bruno	X		
CARRIER Alexis		X		FAYET Bélinda			X				

\* Secrétaire séance : Eglantine FRERY \*Secrétaires auxiliaires : Liliane GRANJON – Julien SEGUY FAVIER

\* Pouvoir(s) : Kévin COURTINEL à Sofiane GHILAS et Claudius BLANC à Eglantine FRERY

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la dernière séance
- Donation du bien cadastré AB 17 et AB 18 de la commune
- Don de l'association 4L Trophy à la commune
- Demande de subvention enveloppe de solidarité – Réfection du mur de la Rue du Pavillon
- Etude du plan de zonage PLUI
- Renseignements divers
- Questions diverses

Le procès-verbal du dernier conseil a été approuvé à l'unanimité

### DEL N°01 - 13/12/2024 DONATION DU BIEN CADASTRE AB 17 ET AB 18 A LA COMMUNE

M. Le Maire présente au Conseil Municipal la lettre de l'association des Pères de Famille qui indique sa volonté de léguer à la commune le bâtiment dit « Maison Familiale » sis sur les parcelles AB 17 et AB 18. Ceci étant exposé le Conseil Municipal accepte la donation de ce bâtiment, il précise que les frais de notaire seront à la charge de la commune. Il autorise M. Le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le don du bâtiment par l'association des pères de familles.**

### DEL N°02- 13/12/2024 DON DE L'ASSOCIATION 4L TROPHY A LA COMMUNE

M. Le Maire présente au Conseil Municipal la kermesse des commerçants qui a eu lieu en décembre 2023 et dont la somme d'argent n'a pas été reversée. L'association 4L Trophy a décidé de verser la somme de 1700 euros à la commune.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'accepter ce don.

Ceci étant exposé, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement du don de l'association 4L Trophy à la commune et autorise M. Le Maire à signer tout acte à cette affaire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le don de l'association 4L Trophy à la commune.

**DEL N°03 – 13/11/2024 DEMANDE DE SUBVENTION ENVELOPPE TERRITORIALISEE AU DEPARTEMENT – REFECTION DU MUR DE LA RUE DU PAVILLON**

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réhabilitation du mur Rue du Pavillon, celui-ci menaçant de s'écrouler. Plusieurs devis sont présentés au Conseil Municipal concernant la réfection du mur.

Afin de couvrir les coûts que suscitent ces travaux, il propose de demander une subvention au Conseil Départemental de la Loire via l'enveloppe territorialisée du département à hauteur de 50%.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès du Département de la Loire

**Étude du plan de zonage PLUI**

Compte rendu de la réunion sur le PLUI avec LFA du 28 novembre. Le PV élaboré par le Conseil Municipal sera envoyé au service PLU de Loire Forez Agglo.

**RENSEIGNEMENTS DIVERS**

L'Ecloze : La police de l'eau propose de réaménager l'ancien guet afin de traverser l'Andrable.

Vestiaires foot : une réunion est prévue entre les chasseurs et l'association des Festivaliens.

Bulletin municipal : il est fini, une distribution est prévue début janvier 2025.

Box médicale : cette situation semble inadaptée à notre commune au vu de la bonne desserte médicale dans les communes voisines.

Vœux 2025 : la cérémonie des vœux se tiendra le vendredi 24 janvier 2025 à 19h à la salle des fêtes.

M. le Maire propose le calendrier des Conseils municipaux pour l'année 2025.

Marche au calot avec les militaires de Montarcher à Estivareilles le mercredi 08 janvier 2025. Cérémonie à 13h30 au musée.

**QUESTIONS DIVERSES**

Mme Kurnik indique que la page facebook de la commune n'est plus alimentée depuis 2023.

Mme Kurnik indique également que la croix située à La Faverge a été « décapitée » depuis plus d'un an et qu'il y a lieu de la réparer.

Une barre en fer entre la Faverge et la rue du 19 mars 1962 dépasse et il y a lieu de la meuler pour assurer la sécurité des riverains.

Les trous de la route de la Chapelle ne sont toujours pas rebouchés après les travaux sur les réseaux.

La porte du monument aux morts ne fonctionne pas. Elle est souvent ouverte.

M. le Maire lui répond qu'elle se ferme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h00

Le Maire,  
**Pierre BARTHELEMY**



La secrétaire de séance,  
**Eglantine FRERY**

